

Séance plénière

Commission

Locale de l'Eau

07 novembre 2017

Ordre du jour

- I. Plan d'adaptation au changement climatique
- II. Avis de la CLE – AUP Yèvre-Auron
- III. Avis de la CLE – AUP Cénomaniens
- IV. Modification des règles de fonctionnement de la CLE
- V. Projet de CTGQQ
- VI. Programme d'actions 2018 du SAGE
- VII. Travaux de restauration de cours d'eau
- VIII. Questions diverses

I. Plan d'adaptation du changement climatique

Projet de plan soumis à consultation du 1er mai au 31 octobre 2017 -> <http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>

Présentation du projet:

*Intervention de Pierre TOUZAC
Agence de l'Eau Loire Bretagne*



I. Plan d'adaptation du changement climatique

Avis de la CLE

Partagez-vous les principes et objectifs du projet de plan ?

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Yèvre-Auron partage les principes et objectifs de ce plan et souligne l'importance de se tourner vers des scénarios qui combinent adaptation et atténuation.

Pensez-vous qu'ils pourraient être complétés ?

Même s'il existe encore des incertitudes sur les effets du changement climatique, elles ne doivent pas représenter une barrière à toute mesure, d'autant que l'ensemble des prévisions s'affinent et tendent généralement vers des scénarios de plus en plus pessimistes. La notion « d'incertitude » pourrait ne plus être évoquée.

I. Plan d'adaptation du changement climatique

Partagez-vous l'analyse de la vulnérabilité des territoires présentée dans le projet de plan ?

Assez

Pensez-vous qu'elle pourrait être complétés ?

La vulnérabilité du territoire du SAGE Yèvre-Auron paraît plus marquée que l'ensemble du bassin « Loire moyenne » auquel il appartient, notamment car les ressources en eau sont superficielles ; il n'y a pas de nappes profondes qui permettent le soutien d'étiage des cours d'eau. De plus les milieux aquatiques sont impactés par des aménagements anthropiques, que ce soit d'hydraulique agricole (recalibrage des cours d'eau, suppression de haies, drainage...) ou d'ouvrages transversaux limitant fortement leur capacité de résilience.

I. Plan d'adaptation du changement climatique

Les 5 enjeux centraux du plan

Qualité des eaux	Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour de la qualité listés dans le projet de plan ?	<input checked="" type="checkbox"/> Complètement <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout
	<p style="text-align: center;"><u>Commentaire:</u></p> <p>L'alimentation en eau potable est un enjeu primordial d'adaptation au changement climatique. En effet, la qualité de la ressource est déjà impactée par les pollutions, diffuses ou ponctuelles de toute nature, situation qui risque de s'aggraver du fait des moindres capacités épuratoire des cours d'eau et une moindre disponibilité de la ressource.</p> <p>Une partie du territoire du SAGE Yèvre-Auron est d'ores et déjà concerné par l'importation d'eau, de ressource extérieure au bassin, à des fins de dilution de pollution pour la production d'eau potable.</p>	
	Identifiez-vous d'autres enjeux autour de la qualité ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<p style="text-align: center;"><u>Commentaire:</u></p> <p>En matière d'assainissement collectif, les traitements actuels des eaux usées devront peut-être être réévalués dans un contexte de diminution des débits. En outre, il conviendra d'apporter une attention particulière à l'assainissement non collectif pour les zones rurales.</p>	

Milieux aquatiques	Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour des milieux aquatiques listés dans le projet de plan ?	<input checked="" type="checkbox"/> Complètement <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout
	<p align="center"><u>Commentaire:</u></p> <p>Le Bureau de la CLE souligne l'intérêt de restaurer les fonctionnalités des cours d'eau dans un souci d'amélioration de leur résilience. Toutefois, on peut se demander jusqu'à quel point les milieux pourront s'adapter au changement climatique, tout en continuant à rendre les services actuels aux populations. Ces évolutions posent aussi la question de notre capacité à atteindre les objectifs de bon état écologique assignés par l'union européenne dans un contexte de changement climatique. De nouvelles références pourraient être nécessaires.</p>	
	Identifiez-vous d'autres enjeux autour des milieux aquatiques ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
<p><u>Commentaire:</u></p>		
Quantité	Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour de la quantité listés dans le projet de plan ?	<input checked="" type="checkbox"/> Complètement <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout
	<p align="center"><u>Commentaire:</u></p> <p>Le territoire est particulièrement concerné par les économies d'eau au niveau agricole. L'enjeu sera d'accompagner l'évolution des pratiques et le développement de nouvelles filières.</p>	
	Identifiez-vous d'autres enjeux autour de la quantité ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
<p align="center"><u>Commentaire:</u></p>		

I. Plan d'adaptation du changement climatique

Inondations et submersion marine	Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour des inondations listés dans le projet de plan ?	<input checked="" type="checkbox"/> Complètement <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout
	<u>Commentaire:</u>	
	Identifiez-vous d'autres enjeux autour des inondations ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
	<u>Commentaire:</u> L'intégration des projections liées au changement climatique dans les politiques et décisions locales d'aménagement du territoire constitue un enjeu sur le territoire. L'augmentation probable de la fréquence des événements pluvieux violents doit être absolument prise en compte dans ces projets.	
Gouvernance	Retrouvez-vous sur votre territoire les enjeux (ou raisons d'agir) autour de la gouvernance listés dans le projet de plan ?	<input checked="" type="checkbox"/> Complètement <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout
	<u>Commentaire:</u>	
	Le Bureau souligne l'importance d'une gestion concertée de la ressource et des milieux aquatiques à l'échelle des territoires de SAGE	
	Identifiez-vous d'autres enjeux autour de la gouvernance?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
<u>Commentaire:</u>		

I. Plan d'adaptation du changement climatique

Les leviers ou moyens d'action

	<p>Les leviers d'actions concernant la qualité vous paraissent-ils pertinents ? Identifiez-vous d'autres leviers d'action à porter à connaissance du comité de bassin?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
<p>Qualité des eaux</p>	<p><u>Commentaire:</u> Au regard de la vulnérabilité des milieux face aux pollutions diffuses, il conviendrait dès à présent de renforcer et d'accompagner, financièrement et techniquement, les mesures préventives visant à réduire les pollutions à la source. Il est à cibler notamment l'implantation de prairies, et donc de l'ensemble des filières adossées (élevage), surtout sur les secteurs à enjeux</p>	
	<p>Avez-vous connaissances d'autres actions mises en œuvre sur votre territoire et favorables à l'adaptation au changement climatique ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
	<p><u>Commentaire:</u></p>	

I. Plan d'adaptation du changement climatique

Les leviers d'actions concernant les milieux aquatiques vous paraissent-ils pertinents ? Identifiez-vous d'autres leviers d'action à porter à connaissance du comité de bassin?

OUI
 NON

Commentaire:

Les reconstitutions de matelas alluviaux, l'amélioration des connexions nappe/rivière sont des leviers aussi importants que le « reméandrage » des cours d'eau. La question des boisements de berges de cours d'eau fait écho aux pratiques d'entretien et de restauration de la végétation des berges. Le maintien du pâturage est également considéré comme essentiel à la préservation des prairies humides en bordure de cours d'eau et en tête de bassin versant.

Avez-vous connaissances d'autres actions mises en œuvre sur votre territoire et favorables à l'adaptation au changement climatique ?

OUI
 NON

Commentaire:

De manière générale les actions de restauration des milieux aquatiques et d'aménagement/arasement d'ouvrages transversaux menés dans le cadre des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques devraient favoriser la résilience des territoires. On peut citer, par exemple, les actions de restauration du cours d'eau Yèvre par le SIVY utilisant la technique de lit emboîté. Egalement l'inventaire des zones humides prioritaires sur le SAGE Yèvre-Auron.

Milieux
aquatiques

I. Plan d'adaptation du changement climatique

Les leviers ou moyens d'action

Quantité	Les leviers d'actions concernant la quantité vous paraissent-ils pertinents ? Identifiez-vous d'autres leviers d'action à porter à connaissance du comité de bassin?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<u>Commentaire:</u> Le Bureau trouve pertinents les leviers d'action du plan. Le stockage d'eau en période hivernale doit évaluer les conditions de remplissage au regard des évolutions climatiques qui pourraient tendre vers des étiages plus marqués en hiver (hors projection d'événements de hautes eaux plus violents). De façon transversale, le stockage de l'eau doit être une solution cohérente en parallèle du développement de filières économes en eau etc.	
	Avez-vous connaissances d'autres actions mises en œuvre sur votre territoire et favorables à l'adaptation au changement climatique ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	<u>Commentaire:</u> Gestion collective de l'irrigation agricole mise en place à l'échelle du bassin Yèvre-Auron.	

Inondation et submersion marine	Les leviers d'actions concernant les inondations vous paraissent-ils pertinents ? Identifiez-vous d'autres leviers d'action à porter à connaissance du comité de bassin?	x OUI NON
	<u>Commentaire:</u> Une révision périodique des modèles de prévision des crues doit être envisagée. L'amélioration de la résilience des territoires face aux inondations semble être un levier à ne pas négliger (moins d'impact financier, retour à la normal plus rapide etc).	
	Avez-vous connaissances d'autres actions mises en œuvre sur votre territoire et favorables à l'adaptation au changement climatique ?	x OUI NON
	<u>Commentaire:</u> Etude d'inventaire et de caractérisation des zones d'expansion des crues à l'échelle du bassin versant de l'Yèvre-Auron envisagée en 2018	
Gouvernance	Les leviers d'actions concernant la gouvernance vous paraissent-ils pertinents ? Identifiez-vous d'autres leviers d'action à porter à connaissance du comité de bassin?	x OUI NON
	<u>Commentaire:</u> Renforcer la coordination avec les instituts de recherche (agronomique notamment) afin de favoriser le développement de réponses innovantes. Développer la participation du grand public dans le cadre des SDAGE et des SAGE.	
	Avez-vous connaissances d'autres actions mises en œuvre sur votre territoire et favorables à l'adaptation au changement climatique ?	x OUI NON
	<u>Commentaire:</u> Détermination d'indicateurs du changement climatique à inscrire aux tableaux de bords des SAGE portés par l'Etablissement public Loire	

II. Avis de la CLE

Demande d'Autorisation Unique de Prélèvement sur le Bassin Yèvre Auron

Présentation par AREA Berry



II. Avis de la CLE

Compatibilité avec le SDAGE

- Le projet concerne directement et plus particulièrement l'orientation 7 relative à la maîtrise de prélèvements.
- **Mise en place d'un plan de répartition des prélèvements agricoles basé sur les volumes prélevables arrêtés dans le cadre du SAGE Yèvre Auron.**
- **Mise en place d'une gestion volumétrique basée sur des indicateurs piézométriques et débitométriques qui permet une gestion quantitative adaptée aux conditions du milieu** (dispositions 7A, 7B principalement).

La création de retenue de substitution est envisagée dans le présent dossier, disposition 7D, en précisant que chaque projet doit être soutenu par l'ensemble des acteurs du territoire et faire l'objet d'une étude de faisabilité précise.

La réutilisation en irrigation des eaux usées une fois traitées, préconisée dans la disposition 7A-4, n'a pas été évoquée dans le présent dossier du fait, à priori, de la complexité de ce type de réutilisation.

II. Avis de la CLE

Compatibilité avec le SAGE

- Le projet concerne l'objectif général n°1 du PAGD « *utiliser efficacement, durablement et de manière économe la ressource en eau* » et plus particulièrement l'objectif 1.2 :
 - **respecter les volumes prélevables définis par usage,**
 - **pérenniser la gestion volumétrique de l'eau d'irrigation**
- Le projet est **conforme au règlement**, notamment l'article 1 « *respecter les volumes annuels prélevables définis par usage* » avec un projet de plan de répartition des prélèvements agricoles basé sur les volumes actuels conformes aux volumes prélevables arrêtés dans le cadre du SAGE Yèvre Auron

II. Avis de la CLE

Proposition pour l'AUP Yèvre-Auron

Le projet étant compatible avec le PAGD et le règlement du SAGE Yèvre-Auron, il est proposé d'émettre un avis favorable sur le dossier de demande d'Autorisation Unique Pluriannuelle déposé par l'association AREA Berry.

Il est également relevé avec intérêt l'association de la CLE aux phases préalables d'élaboration du dossier.

Au regard de la sensibilité du territoire aux étiages sévères, en particulier sur les secteurs vulnérables identifiés dans la présente étude, des prévisions liées au changement climatique et de la possible amélioration des connaissances du fonctionnement de la ressource en eau du territoire, le SAGE recommande l'évaluation et la possibilité de faire évoluer, si besoin, le protocole de gestion volumétrique toujours dans le cadre de la dynamique collaborative du territoire.

Le SAGE attire par ailleurs l'attention des services de l'Etat sur le fait que territoire est également concerné par l'Autorisation Unique Pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation délivrée pour la partie du bassin de l'Auron sur le département de l'Allier. Ainsi, ce sont 5 000 m³ du volume prélevable « été » et 38 000 m³ du volume « hiver » qui ont déjà été attribués dans le cadre de l'Arrêté Préfectoral n°3187 du 15 décembre 2015 de la Préfecture de l'Allier.

III. Avis de la CLE

Demande d'Autorisation Unique de Prélèvement sur la nappe du Cénomanién

Présentation par AREA Berry



III. Avis de la CLE

Proposition pour l'AUP Cénomaniens

- Le territoire du SAGE Yèvre-Auron est concerné très à la marge par cette demande. Le SAGE n'a historiquement pris part à aucune démarche concertée sur la gestion de la ressource de la nappe du Cénomaniens ; le PAGD ne comporte ainsi aucun objectif sur cette nappe.
- Pour ces raisons, il est proposé à la CLE de **ne pas émettre d'avis** sur cette demande, tout en soulignant que cela ne préjuge ni de la qualité du document soumis ni des démarches de l'OUGC..

IV. Modification des règles de fonctionnement de la CLE

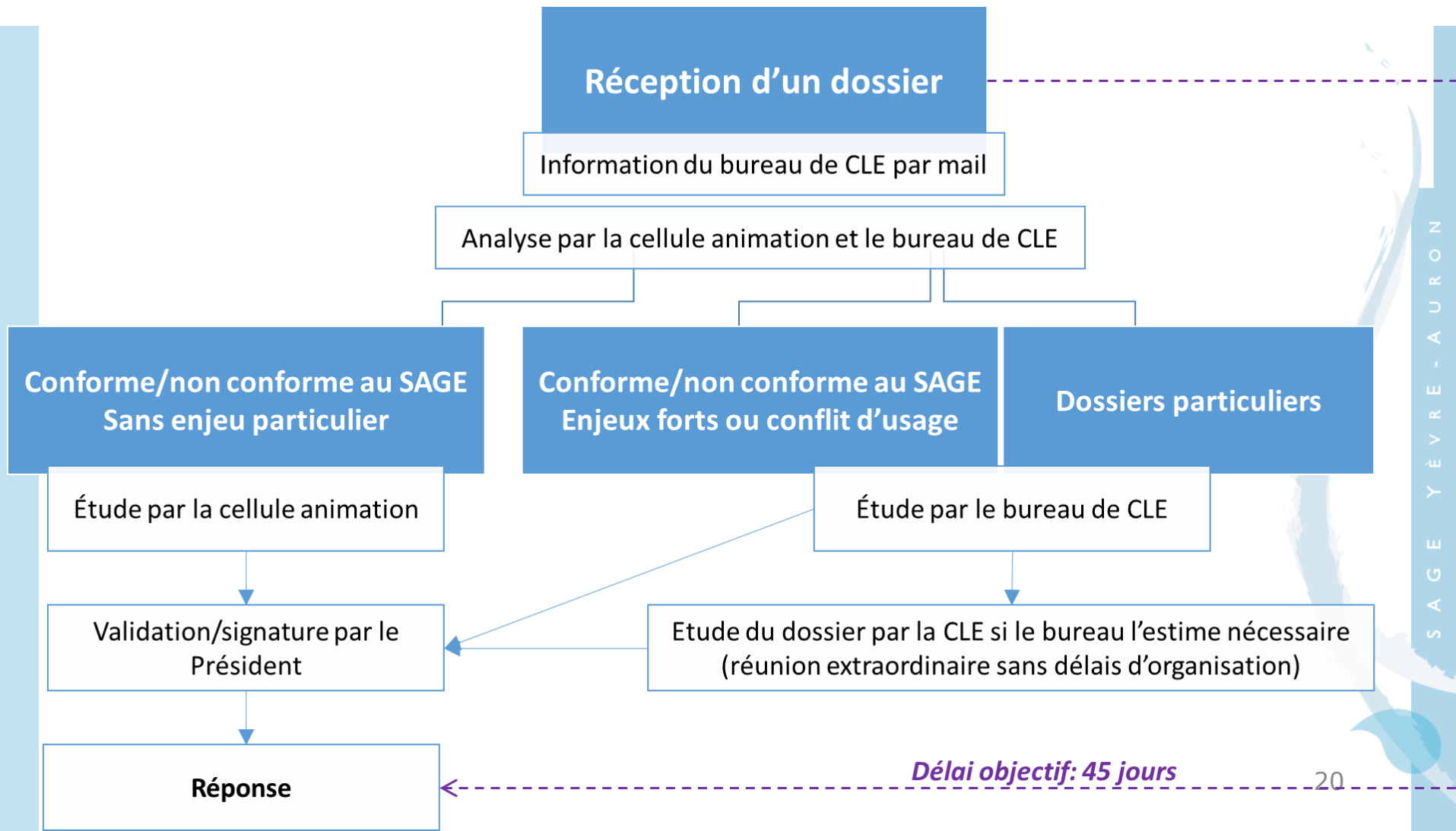
- CLE consultée pour avis sur les dossiers soumis à autorisation
- Modification des délais objectifs par le Gouvernement pour délivrer les autorisations environnementales

Procédure: 12/15 mois -> 9mois

Avis de la CLE: 45 jours

- Optimiser la réactivité du SAGE
- Eviter l'absence d'avis
- => PROPOSITION

IV. Modification des règles de fonctionnement de la CLE



IV. Modification des règles de fonctionnement de la CLE

- Ajout du synoptique à l'article 6 « le bureau »

« Le bureau peut rendre des avis sur les dossiers ou projets sur lesquels la CLE est officiellement saisie selon le logigramme suivant »

« Tous les membres de la Commission Locale de l'Eau sont destinataires des comptes rendus des réunions *et des avis émis par le Bureau.* »

V. Projet de CTGQQ

Contrat Territorial Gestion Quantitative et Qualitative

Présentation par la Chambre d'Agriculture du Cher



VI. Programme d'actions 2018

Actions nécessitant un engagement financier de la structure porteuse - EP Loire.
Montants prévisionnels à transmettre avant le 20/11.

- Maintien de la cellule animation (1,4 ETP) et maintien de la localisation à Bourges de l'animatrice
- Actions de communication: 6600€
 - Hébergement du site Internet
 - 1 numéro de la lettre du SAGE
 - 1 journée terrain pour la CLE ou 1 guide technique
- Report des engagements 2017 pour une étude d'amélioration des connaissances des champs d'expansion des crues: 50000€
 - Fonction de la pertinence des résultats du « zoom » ZEC qui sera réalisé sur la Vallée de l'Auron

VII. Restauration de cours d'eau

Travaux menés dans le cadre du Contrat territorial Milieux Aquatiques 2016-2020 du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre

Présentation par le SIVY



VIII. Questions diverses ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.sage-yevre-auron.fr

Commission Locale de l'Eau
Hôtel du Département
Place Marcel Plaisant
18000 BOURGES

Cellule animation: Bureau B226
Pyramides du Conseil Départemental
Route de Guerry
06.84.08.50.88